



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# MOUVEMENT POP 2024

**Département :** DORDOGNE

**Poste :** Coordonnateur d'ULIS collège **F/H**

**Référence:** 024-CCC-456

## Lieu d'exercice :

0240650B- Collège Arthur Rimbaud- Rue Majoral Fournier 24110 Saint-Astier

## Présentation de la structure :

Etablissement rural mais proche de la préfecture de la Dordogne. Etablissement construit depuis septembre 2009 avec des normes de haute qualité environnementale.

## Missions:

- Mettre en œuvre les parcours individualisés des élèves dans une perspective de réponses souples et évolutives adaptées à leurs besoins spécifiques. - Coordonner les activités pédagogiques conduites au sein du dispositif dans le cadre d'un parcours de formation établi en équipe. - Assurer les enseignements visant à préparer, développer ou consolider les apprentissages tels que prévus par les projets individuels de formation générale et/ou professionnelle de chacun des élèves. - Assurer la coordination du dispositif ULIS. - Favoriser la participation des élèves de l'ULIS aux activités pédagogiques, éducatives et professionnelles dans les classes. - Faciliter l'enseignement des professeurs en leur fournissant informations et appui pédagogique. - Assurer une mission de personne-ressource auprès de l'ensemble de la communauté éducative. - Coordonner les emplois du temps des élèves ainsi que les interventions des personnels de services spécialisés. - Coordonner, le cas échéant, les accompagnements par l'auxiliaire de vie scolaire.

## Compétences et/ou aptitudes attendues :

- Enseignant titulaire du CAPPEI parcours « coordonner une unité locale d'inclusion scolaire » - Être capable de travailler en équipe - Faire preuve de bonnes capacités de communication et d'organisation

## Titre(s) et certification(s) exigé(s) :

CAPPEI

## Contact :

Pour toute question sur le processus de candidature (certification exigée, modalités d'entretien etc...) : [24.gestcopu@ac-bordeaux.fr](mailto:24.gestcopu@ac-bordeaux.fr)

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : [24.sei@ac-bordeaux.fr](mailto:24.sei@ac-bordeaux.fr)

## Informations complémentaires :

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles en date du 25 octobre 2021 :

1. Si vous êtes retenu(e) sur un des vœux formulés dans le cadre du mouvement "poste à profil" (POP), votre participation au mouvement interdépartemental sera, le cas échéant, automatiquement annulée.

2. L'enseignant(e) muté(e) sur un poste dans le cadre du mouvement sur postes à profil relève, à compter de son affectation, du département obtenu. La durée minimale d'occupation d'un poste obtenu par le mouvement sur postes à profil est de trois ans.